
The university landscape in France

Téléchargé depuis Faculties on the front line for right le 14/02/2026

<https://expo-grande-guerre-biu-cujas.univ-paris1.fr/en/the-university-landscape-in-france/>

PARTIE OFFICIELLE

Paris, 10 Juillet 1896.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui en audience publique M. le général Reyes qui lui a remis les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Colombie près le gouvernement de la République française.

Il a été conduit au palais de l'Élysée avec le cérémonial accoutumé.

LOI relative à la constitution des universités.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — Les corps de facultés institués par la loi du 28 avril 1893 prennent le nom d'universités.